

La Wallonie plus **forte**

Namur, le 25 juillet 2017

Une alternative indispensable

- Nous nous fixons des **priorités claires** pour une **dynamique nouvelle**
- La Wallonie a de **nombreux atouts** qui n'ont pas assez été exploités
- La Wallonie exerce aujourd'hui des **compétences majeures** qui doivent permettre son développement
- **Raviver la confiance** au travers d'un **renouveau démocratique**
- **Assainissement** de la vie publique – **Ethique** – **Efficacité** – **Performance**

- La **gouvernance** s'exerce dans tous les domaines de compétence
- Chaque euro dépensé doit être un **euro efficient au bénéfice des Wallons**
- Notre **priorité absolue est l'emploi**. C'est en créant des emplois que la Wallonie prendra son destin en mains pour plus de qualité de vie
- Nous sommes pleinement mobilisés pour que notre alternative relève ce défi et atteigne nos objectifs : **plus d'emplois, plus de prospérité partagée, plus de justice sociale et d'équité fiscale**

La Wallonie plus forte

1. La Wallonie plus démocratique et plus transparente
2. La Wallonie plus attractive et plus performante
3. La Wallonie plus humaine et plus juste
4. La Wallonie plus efficace et plus équitable
5. La Wallonie plus durable et plus innovante

1. La Wallonie plus démocratique et plus transparente

- **Objectif** : diminution du coût public (structures, mandataires) et de la facture pour le citoyen
- La définition de mandat public sera élargie à tout mandat qui a pour origine même lointaine un organisme public. Toutes les règles y seront d'application
- **Totale transparence de la sphère publique** :
 - **Cadastre** des structures, des mandats et de leurs rémunérations. Contrôle efficace par la Cour des Comptes et sanction exemplaire. Prévention des conflits d'intérêt

- **Transparence totale des décisions** mais aussi de tous les **postes subventionnés** et des **subsidés attribués**. Suppression complète du sponsoring réalisé par les organismes wallons (fin du saupoudrage)
- **Limitation** du nombre de structures, du nombre de mandats et de leurs rémunérations
- Un bourgmestre empêché redevient conseiller communal sans autre prérogative
- Les **mandats dérivés** de l'exercice d'un mandat exécutif local ne feront plus l'objet de rémunérations complémentaires
- **Charte associative**: pour une égalité de traitement entre les associations et une transparence des subsidés
- **En conclusion** : le décret en préparation depuis l'affaire Publifin sera non seulement exécuté mais renforcé sous bien des aspects

- **Renforcement du choix de l'électeur :**
 - Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête
 - Suppression des listes de suppléants
 - Circonscription régionale
- **Rationalisation des trop nombreuses structures wallonnes** (outils économiques, structures financières, transports en commun, logement) pour plus d'efficacité
- **Réforme des provinces**
- **Transfert de compétences** à la communauté germanophone (logement, énergie, aménagement du territoire)

- **Réforme de la fonction publique :**

- Valorisation de l'**excellence** et de la **compétence** de nos agents
- **Objectivation des recrutements** de l'administration wallonne
- Mise en place d'une **mobilité interne et externe** pour permettre de mieux répartir les effectifs et répondre aux besoins conjoncturels et ponctuels
- Instauration de la **responsabilité fonctionnelle des ministres** (lien direct) pour une plus grande efficacité – réduction du nombre total de membres de cabinets ministériels du prochain gouvernement
- Mise en place d'un mécanisme d'**audit unique**

2. La Wallonie plus attractive et plus performante

- **Première priorité régionale = création d'emplois**
- **Dynamisation de la politique économique:**
 - Soutien à la jeunesse créative
 - Renfort à la politique industrielle
 - Analyse qualitative des aides aux entreprises pour plus d'accessibilité, de pertinence et moins d'effets d'aubaine
 - Réorganisation des outils économiques (lisibilité, efficacité, cohérence et accès)
 - Simplification de la vie administrative des acteurs économiques – Point de contact unique.
 - Amplifier et cibler les secteurs d'avenir, porteurs d'emploi et les PME
 - Favoriser la numérisation des entreprises
 - Soutien à la recherche et l'innovation
 - Zones d'activités économiques numériques, notamment au travers de la fibre optique
 - Commerces de proximité. Redynamisation des centres urbains et ruraux
 - Prêt Coup de pouce

- **La politique de l'emploi**

- Meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi
 - Formation en alternance
 - Maîtrise des langues
 - Mobilité
 - Orientation des formations vers des métiers porteurs, donc vers l'emploi et en particulier les métiers en pénurie
 - Renforcement de la cohérence des outils d'encadrement (Forem, ALE, MIRE)
-
- Tourisme, agriculture, environnement, développement durable, énergie. Tout est emploi.

- **Commerce extérieur.** Face à la diminution de exportations:
 - Remise à plat de la politique de soutien aux exportations
 - Meilleure intégration des structures wallonnes en charge de l'exportation, de l'entrepreneuriat et de la créativité
 - Redéploiement du réseau des attachés économiques et commerciaux
 - Optimisation pour retrouver des moyens supplémentaires pour le soutien à l'exportation

3. La Wallonie plus humaine et plus juste

- **Cohésion sociale**

- **Lutte contre la pauvreté** : permettre d'accéder à un emploi, à un logement et à des soins de qualité
- **Plan de prévention et de promotion de la Santé**
- **Personnes porteuses d'un handicap**: permettre aux services de s'adapter aux besoins du bénéficiaire
- **Assurance autonomie**: instrument-clé du bien-être de la population
- Amplification des initiatives en faveur du **Service citoyen** pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'y avoir accès
- **Famille**: allocations familiales, réorganisation de la 1^{ère} ligne de soins et réforme des maisons de repos

- **Logement**

- **Priorités: amélioration de la performance énergétique et rénovation des logements anciens**
- Adaptation de la législation relative aux **baux à loyers** pour mieux tenir compte des nouveaux modes d'habitation
- **Logement public:**
 - Mixité sociale favorisée et mise en place de l'allocation-loyer
 - Révision des loyers pour garantir la viabilité des sociétés de logement public et l'équité entre locataires

4. La Wallonie plus efficace et plus équitable

- **Budget et finances publiques**

- Situation des finances publiques = préoccupation majeure
- La Wallonie a besoin de finances assainies, d'un endettement maîtrisé
- Etablissement d'une trajectoire de retour à l'équilibre structurel et d'une trajectoire de désendettement
- Rendre effectif le comité de monitoring
- Priorité : évolution favorable de notre solde structurel. La Wallonie doit combiner une réduction structurelle de ses dépenses et une véritable réforme fiscale
- Création d'une Agence de la Dette

• Fiscalité

- Suppression de la **taxe redevance-télévision** dans le cadre d'une réforme fiscale globale
- **Accès à la 1^{ère} propriété**: abattement des droits d'enregistrement et préfinancement
- Suppression du taux de 15% des droits d'enregistrement pour la 3^e habitation
- Exonération temporaire du précompte immobilier dans les quartiers nouveaux
- Réforme des droits de succession (transmission de l'immeuble familial au conjoint survivant et investissement dans l'efficacité énergétique)
- Réforme des droits de donation. Meilleure attractivité des conditions de donation des biens meubles (entrées supplémentaires)
- Soutien aux étudiants en kot. Octroi d'un crédit d'impôt à l'IPP ou d'une prime quand un établissement scolaire n'est pas disponible à proximité du lieu de domicile
- Adaptation de la fiscalité automobile. Trois principes : performance sanitaire et environnementale ; fluidité du trafic ; entretien des infrastructures
- Mise en place d'une administration fiscale wallonne efficace, moderne et performante

5. La Wallonie plus durable et plus innovante

- Implémentation de l'**Accord de Paris sur le Climat**: pour des comportements éco-responsables
- **Efficacité énergétique**: refonte des primes énergie, harmonisation des tarifs
- **Mobilité**: renforcement de la SRWT, soutien au covoiturage, création de zones de coworking, plans de mobilité et renforcement des liens TEC-SNCB
- **Environnement**: lancement de l'emprunt obligatoire durable, une Wallonie sans diesel, soutien à l'économie circulaire

- **Aménagement du territoire:** implémentation du CoDT
- Création de **quartiers nouveaux** encouragée via un régime fiscal attractif et un support spécifique
- **Ruralité:** maintien de services disponibles, en particulier de services publics, sur l'entièreté du territoire
- Valorisation du **patrimoine wallon:** Agence wallonne du patrimoine, finalisation du Code wallon du patrimoine
- Nature et biodiversité, forêt, chasse, pêche

Animés par une conscience sociale forte, les partenaires de la majorité gouvernementale wallonne seront pleinement mobilisés pendant ces 18 prochains mois pour atteindre ces objectifs:

**Plus d'emplois, plus de prospérité partagée,
plus de justice sociale, plus d'équité fiscale.**